Service éclairage public :

Domaines	Orientations principales	Orientations budgétaires	Ressources
ECLAIRAGE PUBLIC Fonctionnement	**Consolider notre organisation :** ● Mettre en œuvre le projet de service ● Développer les nouvelles missions de maintenance : IRVE, feux de signalisation et panneaux photovoltaïques… Effectif mise en place en 2022	**Budget de fonctionnement en hausse**	TCFE Participation des communes, programme Lum'Acte
	Généraliser les diagnostics et plans lumières en régie : ● Programme Lum'Acte (2022-2023)		Programme Lum'Acte (CEE)
ECLAIRAGE PUBLIC Investissement	**Lutte contre la pollution lumineuse :** Le SDE65 va mettre en place un programme de restauration de trames sombres sur des communes du PNP à fort enjeu biodiversité (625 000 € HT)	Budgets d'investissement maintenus, voire en légère augmentation **(de l'ordre de 5.5 M€)**	SDE65, Communes, Fonds Massif
	Rénovation de l'éclairage public : Accélérer la rénovation grâce au Fonds vert		SDE65, Communes, Etat, R2
	Généralisation de l'extinction programmée de l'éclairage public en 2eme partie de nuit : Mise en œuvre du programme engagé en 2022		SDE65, Communes, FACE
	Eradication des lampes à vapeur de mercure : Mise en place du programme spécifique de 1.3 M € HT, financé par un prêt « intracting » de la Banque des Territoires (70 %) et signé en septembre 2022.		SDE65, Communes, Emprunt CDC
	Eclairage des stades et illuminations : Maintenir cette prestation complémentaire afin de répondre aux demandes		Communes

SEM Ha-Py Energies :

SEM HA-PY ENERGIES	**Libération de la souscription relative à l'augmentation de capital Social**	Investissement **700 000 €** Fonctionnement : Mise à disposition de moyens pris en charge financièrement par la SEML **98 000 €**	SDE65 SEM
	Travaux : trois chantiers à terminer (Capvern, Oursbelille et Oroix-Pintac) et engagement de nouveaux projets.		
	Etudes de développement de nouveaux projets photovoltaïques, conformément au business plan : préparation d'AMI, études Institution Adour, partenariat avec Enercoop, prise de participations dans des sociétés projets (SPV) …		
	Développement de projets en autoconsommation et des projets de moyenne surface		
	Diversification de l'activité de la SEM : Etudes de nouvelles opportunités dans d'autres énergies renouvelables		

	Renforcement de l'effectif : 1/2 ETP à recruter en 2023		

Service Transition énergétique :

Domaines	Orientations principales	Orientations budgétaires	Ressources
CONSEIL EN ENERGIE	**Poursuite de l'accompagnement des acheteurs publics pour l'achat d'énergies**	Fonctionnement **de l'ordre de 0.4 M d'€**	SDE65, FNCCR, REGION, CEE Communes
	Accompagnement des communes sur les économies d'énergie : • Pré-diagnostics et notes techniques • Réalisation ou pilotage des audits énergétiques • Suivi des consommations (Deepky) et base de données bâtiments publics • Défi « communes économes » • Suivi Ecowatt		
	Poursuite des contrats engagés avec la FNCCR : • Programme ACTEE sur la rénovation des bâtiments publics (animation régionale) • Candidature à de nouveaux appels à projets		
	Suivi des conventions de partenariat avec les EPCI, pour le conseil en énergie (réunions périodiques)		
	Poursuite de la réflexion sur la valorisation des CEE pour les communes, en partenariat avec un prestataire extérieur		
ENR ELECTRIQUES (budget annexe)	**Réalisation ou lancement de 5 à 7 petits projets communaux (<160 kWc) :** Les recettes seront en hausse (vente d'énergie)	Investissement **de l'ordre de 0.75 0M d'€**	Emprunt Vente d'électricité DSIL
	Engagement d'un premier projet de turbinage de l'eau potable		
	Développement des projets d'autoconsommation : • Mise au point des méthodes d'intervention • Accompagnement d'un projet pilote de SCIC énergie citoyenne		
CHALEUR RENOUVELABLE (budget annexe)	**Travaux** suivant transfert de compétence : • Réseau géothermie de Ibos • Réseau de chaleur de Trie • Réseaux de chaleur d'Odos, extension de Castelnau-Magnoac et Loures-Barousse • Réseau de chaleur de Saint-Lary (démarrage)	Investissement **de l'ordre de 2 M d'€** sur budget annexe	Etat Région Emprunt Vente de Chaleur
	Contrat Chaleur Renouvelable Territorial Accompagnements de projets		
CHALEUR RENOUVELABLE (budget principal)	**Animation Chaleur Renouvelable** Poursuite des actions engagées	Fonctionnement **de l'ordre de 0.4 M d'€** sur budget principal	Europe (FEDER) Etat Région CD65
	Gestion du Fonds Chaleur à l'échelle départementale		

Service administratif :

Domaines	Orientations principales	Orientations budgétaires	Ressources
CHARGES GENERALES	**Renforcement administratif et juridique :** Recrutement d'un responsable administratif et juridique pour : - La sécurité juridique des actes et la prévention du contentieux - La préparation des bureaux et assemblées - L'optimisation des moyens techniques et financiers - La mise en place du plan de communication - La mise en place du plan de formation	Investissements **de l'ordre de 0,5 M d'€** Fonctionnement en hausse	SDE65
	Masse salariale : en augmentation, en lien avec le développement des missions et les recrutements réalisés et à venir. 3 recrutements en 2023 : - Responsable administratif et juridique - Technicien Chaleur renouvelable - Technicien Electricité renouvelable		
	GRH et formation : Plan de formation à développer en lien avec le développement de nos missions Finalisation du plan de prévention des risques psychosociaux Mise à jour de la prévention et des EPI		
	Communication : Actions et budgets maintenus		
	Investissements matériels : - Renouvellement de 2 VL et 1 VU - Renouvellement informatique classique - Aménagements des locaux : réalisation de l'aménagement de l'entrée du SDE65 et d'une nouvelle salle d'archives pour l'éclairage public - Etude et préparation de l'extension du garage et bureau d'études		

Les équilibres du budget (Dépenses/Recettes) seront atteints aussi bien en investissement qu'en fonctionnement, malgré l'augmentation des charges.

Cet équilibre est atteint :

- En investissement sur le budget principal : grâce aux nouveaux programmes obtenus ou à venir (auprès de l'Etat, de la CDC et du FACE) et grâce à la redevance de concession.
- En fonctionnement sur le budget principal grâce à une modification du règlement financier.

- En investissement et fonctionnement sur les budgets annexes, grâce à l'emprunt et aux recettes issues de la vente de la chaleur et de l'électricité.

- **3. Délibérations prises par le comité syndical**

- ***Affectation de crédits à l'investissement préalablement à l'adoption du budget 2023***

Cette délibération permet au service d'engager les premières dépenses d'investissement 2023 avant le vote du budget.

- ***Comptabilité M57 : adoption du règlement budgétaire et financier du SDE65***

Par délibération du 23 septembre 2022, le Comité syndical a adopté la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023.

L'instruction budgétaire et comptable M57 prévoit l'instauration d'un Règlement Budgétaire et Financier (RBF) valable pour la durée de la mandature.

- ***Evolution des participations des adhérents aux charges du SDE65***

Plusieurs modifications ont été décidées avec une augmentation de l'adhésion au Syndicat, de 50 à 800 euros en fonction de la taille de la commune, et une augmentation du forfait au point lumineux d'environ 2 euros pour les communes qui reversent la taxe sur l'électricité et 2.5 euros pour les communes ne la reversant pas.

D'autres modifications onté été apportées en matière de missions de ma^trise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre et sur les participations financières de certains programmes d'électrification.

- ***Mise à jour du tableau des effectifs : création de postes***

En cohérence du DOB et en prévision du vote du budget, 2 postes ont été créés :

- 1 technicien de développement des installations photovoltaïque (SEM + budget annexe)
- 1 technicien de développement des réseaux de chaleur (budget annexe)

Mot d'introduction du Président

Mesdames et Messieurs les Maires et Délégués,

Nous tenons ce soir une nouvelle réunion de notre Syndicat, à la suite de notre séance du 27 janvier dernier qui n'a pas réuni le quorum pour nous permettre de délibérer valablement.

Seulement 189 délégués avaient pu faire le déplacement sur les 243 nécessaires, en raison des conditions climatiques, mais aussi et peut-être surtout des nombreuses cérémonies de vœux qui se sont déroulées au moment même.

A cette occasion, plusieurs points d'information avaient été abordés :

Ainsi, un point a été fait, d'une part, sur les prix définitifs du marché de l'énergie 2023 et les décisions prises par le groupement d'achat régional relatives aux achats 2024, d'autre part, sur les différents dispositifs de soutien, mis en place par le Gouvernement, pour les collectivités locales et leurs groupements, dans le cadre de la hausse des prix des énergies.

Plusieurs actions engagées ou à venir sur l'éclairage public ont ensuite été présentées :

- Extinction de l'éclairage public en milieu de nuit : ce programme a eu un vif succès puisqu'environ 260 communes ont sollicité le SDE65. La pose des horloges astronomiques programmables est gratuite pour les communes rurales.
- Eradication des lampes à vapeur de mercure : ce programme, financé en partie via une avance remboursable de la CDC, permettra de finir en 2023 l'éradication des lampes à vapeur de mercure.
- Fonds vert : il permettra d'obtenir des financements pour la rénovation de l'éclairage public.

Ce soir, nous nous attacherons à revenir très succinctement sur les points sur lesquels il nous appartient de délibérer, avec au préalable un retour rapide sur le Débat d'Orientation Budgétaire, qui avait fait l'objet d'une présentation complète lors de la première séance.

Avant de donner la parole à Bruno Rouch, Directeur Général des Services, je voudrais néanmoins revenir sur le contexte dans lequel s'inscrit notre action.

Je ne vais pas me lancer dans des commentaires convenus de la situation internationale qui, après la crise sanitaire, doit faire face à la crise en Ukraine qui démontre que le contexte socio-économique dans lequel nous évoluons voit, hélas, les crises succéder aux crises.

Je voudrais seulement mettre l'accent sur quelques éléments, avec lesquels nos collectivités doivent désormais composer, alors même que la crise du Covid avait, semble-t-il, pourtant réhabilité aux yeux de l'Etat le rôle des Communes dans la gestion publique des affaires.

En effet, alors que nos Communes sont confrontées à d'innombrables défis tels que le défi de la transition écologique, le défi numérique, le défi économique et social, le défi démographique, le défi démocratique, le défi civique, le défi sécuritaire, elles doivent, après la baisse des dotations, parallèlement faire face à des suppressions successives de recettes fiscales, notamment la taxe d'habitation, à une inflation qui les taraude, et à une hausse des taux bancaires.

Ceci pour dire simplement, qu'alors qu'on nous demande toujours plus, notre pouvoir d'agir se trouve souvent contrecarré, et le SDE n'échappe pas à ce contexte.

Néanmoins, je voudrais vous assurer, et je sais que je peux me faire leur interprète, de la mobilisation des Elus et des équipes qui m'entourent, afin que se traduisent, concrètement sur le terrain et auprès de chacun, les meilleures réponses possibles au quotidien et à la préparation du futur.

C'est donc dans ce contexte que se construit notre prochain budget, à travers les orientations budgétaires qui vont vous être précisées, notamment à partir des éléments qui vous ont été adressés, et dont nous avons voulu, cette année, que le contenu soit encore plus détaillé.

Le budget général qui se dessine sera en augmentation sur la section de fonctionnement, et maintenu dans sa partie investissement, étant précisé que l'ensemble des budgets annexes seront en hausse.

Au cours de cette séance, vous seront commentés, dans le détail, en particulier l'évolution de nos ressources et la nécessité de procéder à un certain nombre d'ajustements de celles-ci.

Je vous remercie de votre attention et vous propose de passer à l'ordre du jour.